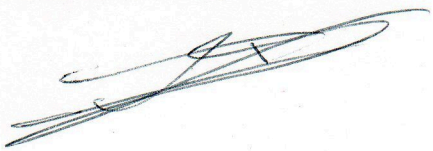
ATTESTATION DE DÉLIVRANCE DE L'INFORMATION DONNÉE À SON CONJOINT COMMUN EN BIENS SUR LES CONSÉQUENCES DES DETTES CONTRACTÉES DANS L'EXERCICE DE SA PROFESSION SUR LES BIENS COMMUNS

Je soussigné Mme BOUTIN Rosalie Pélagie déclare sous ma responsabilité, conformément à l'article R. 123-121-1 du code de commerce, avoir informé mon conjoint M. BOUTIN Eric, avec lequel je me suis mariée sans contrat de mariage[1] qui prévoit des biens communs aux époux, sur les conséquences des dettes contractées dans l'exercice de ma profession sur ces biens communs.

Fait à Clermont-Ferrand, le 26 aout 2024



[1] La mention relative à l'absence de contrat de mariage ne signifie pas que le régime légal français est applicable.